

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 38 du 27 août 2015

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 12

DÉCISION N° 0-11952-2015/DEF/EMM/ORG

portant changement d'appellation du « groupe de renfort arrière et structure de pré-embarquement des frégates multi-missions à Brest ».

Du 30 avril 2015

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « organisation ».*

DÉCISION N° 0-11952-2015/DEF/EMM/ORG portant changement d'appellation du « groupe de renfort arrière et structure de pré-embarquement des frégates multi-missions à Brest ».

Du 30 avril 2015

NOR D E F B 1 5 5 1 2 0 0 S

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 113.3.1

Référence de publication : BOC n° 38 du 27 août 2015, texte 12.

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire III. Le ministre de la défense et les organismes sous tutelle, notamment ses articles R. 3223-46. et R. 3223-50. ;

Vu l'arrêté n° 195 du 22 septembre 2011 modifié, fixant au sein de la marine nationale la liste des autorités militaires de premier niveau et des autorités militaires de deuxième niveau ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2014 fixant la liste des formations administratives relevant du chef d'état-major de la marine ;

Vu l'instruction n° 26/DEF/EMM/PL/ORA du 27 juillet 2006 modifiée, relative aux missions et organisation de la force d'action navale ;

Vu l'instruction n° 99/DEF/EMM/ORJ du 28 juin 2010 modifiée, relative à la désignation au commandement ;

Vu l'instruction n° 73/DEF/EMM/ROJ du 6 juillet 2012 relative aux textes d'organisation relatifs aux règles d'organisation de la marine ;

Vu la décision n° 0-14621-2012/DEF/EMM/ROJ du 26 juillet 2012 portant création de la formation « groupe de renfort arrière (Reachback ou RB) et structure de pré-embarquement des frégates multi-missions » à Brest ;

Vu la décision du 15 septembre 2014 (A) portant délégation de signature (état-major des armées),

Décide :

Article premier.

Préambule.

À compter du 1^{er} juin 2015, la formation administrative « groupe de renfort arrière et structure de pré-embarquement des frégates multi-missions à Brest » (REACH BACK SPE FREMM) prend l'appellation de « groupe de transformation et de renfort Brest » (GTR/B).

Formation administrative relevant de la force d'action navale, elle a pour mission de transformer le personnel destiné aux frégates multi-missions (FREMM) et de renforcer les équipages affectés.

Article 2.
Automatisation.

Clair libellé de l'unité : GROUPE DE TRANSFORMATION ET DE RENFORT BREST
Code d'identification : 08K2
Implantation géographique : Brest

Article 3.
Publication.

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
major général de la marine,*

Arnaud de TARLÉ.